

LE CHEMIN VERS L'INSERTION

L'ACTUALITÉ DU HANDICAP
ET DE L'EMPLOI

AVRIL / JUIN 2019



TÉMOIGNAGE :
ART-THÉRAPIE À L'HÔPITAL

DOSSIER :
CANCER & EMPLOI

PORTRAIT

Emmanuelle Mothe :
« le passage de la maladie vers la guérison
est une mutation. »
P.3

DOSSIER

Un pôle Sport & Cancer à l'hôpital Saint-Antoine
pour rester actif pendant les soins.
P.4

De l'art de soigner.

Colloque Cancer@Work : concilier maladie et travail.
P.5

ART-THERAPIE

Quand créer fait du bien.
P.6

Du cancer à la guérison : un chemin de résilience.
P.7

ENTREPRISE

Cancer & Emploi : Société Générale se mobilise.
P.8

SNCF lance son premier challenge « Initiatives Handicap ».
P.9

INSERTION

OASIS HANDICAP : Un dispositif tremplin
vers les métiers du social et médico-social.
P.10

ENTREPRISE ADAPTEE :

Atimic au coeur de l'inclusivité.

Handiréseau met à l'honneur les femmes
du secteur adapté.
P.13

FOCUS

Salon Handicap, Emploi et Achats Responsables :
un rendez-vous incontournable.
P.14

ÉDITO



Ce nouveau numéro aborde la thématique du cancer et du retour à l'emploi. Grâce au progrès de la médecine, de plus en plus de patients guérissent (plus d'un sur deux) et retrouvent ainsi le chemin de la vie professionnelle. Mais ce temps de la maladie laisse des traces indélébiles et invisibles comme le révèlent les témoignages de femmes dans ce numéro. Elles témoignent de leur transformation et de leur désir de vivre autrement, plus intensément.

Comment dépasser cette épreuve ? Que vient révéler la maladie ? Comment éviter de retomber malade ? Quel sens donner à sa Vie ? Autant de questions légitimes qui jaillissent souvent pendant l'épreuve et auxquelles chacun tente d'apporter une réponse..

Vous découvrirez, dans nos pages, les effets bénéfiques de l'art-thérapie pendant et après la maladie. Comme le rappelle Valérie Cruysmans, art-thérapeute à la clinique Saint-Jean à Bruxelles, « la personne qui rentre dans l'atelier devient artiste et oublie qu'elle est malade ».

L'expérience avec les enfants de Gustave Roussy témoigne aussi des bénéfices de la création pendant l'hospitalisation. Leur travail (poésie, sculpture), inspiré de l'œuvre d'Auguste Rodin, dévoile leur imagination débordante et leur besoin de s'exprimer. A plus d'un titre, leur créativité nous a impressionnés.

Enfin, ce numéro s'intéresse au sport dans les hôpitaux, pratique de plus en plus utilisée pour permettre aux patients atteints de cancer de lutter contre la fatigue et les effets secondaires des traitements. Sport et art-thérapie s'allient en totale complémentarité pour aider à la reconstruction tant physique que psychique du patient.

Aujourd'hui, les entreprises sont aussi conscientes de l'enjeu d'avancer sur le sujet de la maladie au travail. Elles témoignent, dans nos pages, de leur engagement dans l'accompagnement des personnes malades. Par leurs actions de sensibilisation, elles participent à faire de la santé un enjeu individuel et collectif et à nous faire prendre conscience qu'il est urgent d'agir...

Cécile Tardieu-Guelfucci
Directrice de publication et de rédaction

LE CHEMIN VERS L'INSERTION

6, rue Paul Escudier - 75009 Paris
tél. : 01 44 63 96 16
mail : contact@chemin-insertion.com
www.chemin-insertion.com



Directrice de publication et de rédaction :
Cécile Tardieu-Guelfucci
Rédactrice : Victoire Stuart
Secrétaire de rédaction : Bernard Joo
Conception & réalisation : Thierry Chovanec

Chemin N°23
Avril / Juin 2019

Photo de couv. : © Chemin vers l'insertion
éditeur : sarl Tardieu communication
ISSN 2257-7289

Dépot légal à parution

Imprimeur : ESTIMPRIM - Montbeliard

Ce produit est issu de forêts gérées
durablement et de sources contrôlées.

Publication gratuite
Ne pas jeter sur la voie publique

Toute reproduction d'articles ou photos
sans le consentement de l'éditeur est interdite.



LA PAROLE À :
VÉRONIQUE WEILL,
GENERAL MANAGER, PUBLICIS GROUPE
MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
DE LA FONDATION GUSTAVE ROUSSY,
CO-PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE CAMPAGNE
« GUÉRIR LE CANCER AU 21^E SIÈCLE ».

Engagée depuis 2010 aux côtés de Gustave Roussy, leader européen de lutte contre le cancer, je suis souvent allée à Villejuif rencontrer les médecins chercheurs dont la détermination et l'implication portent un fort message d'espoir pour les patients. Je suis admirative de la passion et de l'humilité des oncologues de cette grande institution. J'ai pu comprendre leurs besoins, mesurer les formidables avancées réalisées et voir à quel point la générosité y avait participé. Au long de ma carrière, j'ai pu construire un réseau, saisir la valeur de l'argent et du travail. Cela prend tout son sens lorsqu'on le met au service d'une cause. L'engagement de la société civile est un fantastique accélérateur de progrès ! C'est pourquoi j'ai accepté, avec Sébastien Bazin, de présider la campagne de la Fondation Gustave Roussy « Guérir le cancer au 21^e siècle » dont l'objectif est de collecter 50 M€ pour mener à la guérison de cette maladie qui touche aujourd'hui 1 homme sur 2 et 1 femme sur 3.

EMMANUELLE MOTHE :

« LE PASSAGE DE LA MALADIE VERS LA GUÉRISON EST UNE MUTATION »

Emmanuelle Mothe a vécu l'expérience du cancer alors qu'elle n'avait que 25 ans. Puis c'est son père, atteint également d'un cancer, qu'elle accompagnera jusqu'à la fin. Cette expérience forte marquera profondément sa trajectoire de vie et la conduira très tôt à se tourner vers les techniques de bien-être.

Aujourd'hui, Emmanuelle Mothe poursuit son métier de costumière dans le théâtre. Parallèlement, elle organise des séminaires de bien-être en entreprise et fait de l'accompagnement également pour des personnes atteintes de cancer.

Vous avez été confrontée à la maladie jeune. Quel en a été l'impact sur le plan psychologique ?

Emmanuelle MOTHE : La maladie fait évoluer car elle vous confronte à la souffrance, à vos limites et questionne le rapport à la mort, à la trace qu'on laisse derrière soi. A neuf ans, déjà, j'ai été hospitalisée pour une péritonite qui a entraîné un choc post-opératoire. J'ai frôlé la mort... Très vite, en sortant de l'hôpital, la soif de vie et ma créativité m'ont poussée à prendre des cours de théâtre, de chant, de danse, d'arts plastiques. Ce fut une découverte salvatrice qui a orienté ma carrière professionnelle... J'étais sensible et créative. Je deviendrais plus tard costumière de théâtre.

Vous avez 25 ans lorsque votre famille est touchée par un drame.

E. M. : Mon frère meurt brutalement dans un accident de voiture. Nous étions très proches. Il a fallu gérer la douleur de ma mère, inconsolable. C'était un choc immense, un séisme familial qui nous a tous ébranlés. Mon père déclenchera comme moi un cancer et en mourra deux ans plus tard. Je l'ai accompagné jusqu'à la fin... A l'époque, je n'ai pas pu restituer l'impact émotionnel de ce que j'avais vécu. Je vivais dans le chaos, mais mon instinct de survie m'a sauvée. J'avais un petit garçon de trois ans à élever.

Comment avez-vous surmonté cette épreuve ?

E. M. : En accompagnant mon père j'ai constaté que, face à la maladie, il devenait une autre personne. Il n'acceptait pas ce qui lui arrivait et se révoltait. Il cachait



Emmanuelle Mothe.

« Il est bon de libérer la parole plutôt que d'enfouir, nier, se sur-adapter »

ses médicaments dans l'idée de tous les avaler. Pendant la maladie et jusqu'à son décès, j'ai eu de longs échanges spirituels avec lui. Au fil du temps, il s'est apaisé...

Quelle a été votre trajectoire professionnelle ?

E. M. : Après avoir fait une école de mode, j'ai travaillé dans des maisons de couture, puis dans le théâtre. Puis un jour, j'ai eu envie de quitter la France pour voyager. J'ai continué mon travail de costumière au club Med. J'ai pu pratiquer mon métier et trouver une grande famille pour m'occuper de mon fils que j'élevais seule. Après quelques années, je suis rentrée en France et je me suis formée à des techniques de bien-être. Je travaille aujourd'hui comme costumière. Parallèlement, j'ai monté ma propre structure pour proposer aux entreprises

des ateliers de bien-être et faire de l'accompagnement de personnes.

Que privilégiez-vous dans l'accompagnement ?

E. M. : Ce que je privilégie dans les personnes que j'accompagne, c'est une écoute attentive. Selon chaque personne, l'histoire et le ressenti ne sont pas les mêmes. Le temps de parole est nécessaire pour identifier les peurs, calmer les émotions, interroger les croyances et comprendre la situation à un niveau plus symbolique. Ce temps permet de restituer la maladie dans son contexte. Je ne dis pas que le contexte déclenche la maladie. Mais en tout cas, c'est le contexte dans lequel la maladie a grandi.

Y-a-t-il pour vous un contexte favorable à l'apparition de la maladie ?

E. M. : Oui, tout ce qui est de l'ordre de l'émotionnel. Un choc affectif, une grande tristesse, un événement mal digéré envoient au corps des ressentis qui se cristallisent parfois en douleurs et peuvent dégénérer. C'est pourquoi il est bon de libérer la parole par l'échange bienveillant, l'écriture ou la création en tout genre. Plutôt que d'enfouir, bloquer, nier, se sur-adapter...

Votre approche est aussi corporelle...

E. M. : Je propose des séances librement inspirées des techniques de yoga, de méditation, de sophrologie ou de relaxation. Apprendre à écouter son corps est un cheminement très personnel. L'éducation, la culture, l'hérédité jouent aussi beaucoup. Le sport, le jeûne, la marche dans la nature peuvent aussi aider à aligner le corps et l'esprit. Et l'alimentation à garder une bonne vitalité.

Quel regard posez-vous aujourd'hui sur le cancer ?

E. M. : Plutôt que de parler de maladie, je préfère parler de dysfonctionnement, de déséquilibre du corps. Passer de la maladie vers la guérison est une mutation. C'est une épreuve que j'ai vécue comme une initiation, une étape.

UN PÔLE SPORT & CANCER À L'HÔPITAL SAINT-ANTOINE POUR RESTER ACTIF PENDANT LES SOINS

La thérapie sportive se pratique désormais en hôpital pour combattre la fatigue des patients atteints de cancers hématologiques. Entretien avec le Docteur Eolia Brissot, hématologue à l'Hôpital Saint-Antoine et maître de conférence.

En février dernier, l'hôpital Saint-Antoine AP-HP inaugurait un Pôle Sport & Cancer en hématologie. L'enjeu de la création de ce pôle est de faire entrer l'activité physique comme une thérapie complémentaire et de permettre aux patients de rester actifs dans leur parcours de soin. Ce projet a pu voir le jour grâce au partenariat entre la CAMI Sport et Cancer, le groupe de protection sociale Malakoff Médéric Humanis et l'association Laurette Fugain.

Selon le Dr Thierry Bouillet et Jean-Marc Descotes, co-fondateurs de la CAMI Sport & Cancer, « *un programme d'activité physique est d'autant plus efficace qu'il est débuté précocement dans la prise en charge* ». Il est donc important de pouvoir proposer une activité physique sur les lieux de soins, au plus proche des patients. C'est pourquoi la CAMI SPORT accompagne sur le territoire national près de 3 000 patients, dans une vingtaine d'hôpitaux.

Les séances individuelles de thérapie sportive se déroulent de 15 à 45 minutes par semaine en chambre.

Marion, qui a bénéficié de ce programme témoigne : « *quand je suis rentrée à l'hôpital, je n'avais pas du tout le moral, je n'avais plus vraiment d'envie ni d'énergie. Je n'étais pas du tout sportive donc je n'ai pas dit oui tout de suite aux cours d'activité physique. Mais l'éducatrice m'a convaincue. Finalement, cela m'a fait beaucoup de bien. Sinon, naturellement, je serais plutôt restée au lit toute la journée* ».

Un témoignage qui vient corroborer des études scientifiques qui montrent qu'une pratique physique régulière a des effets positifs. L'Association francophone pour les soins oncologiques de support rappelle par exemple que l'activité physique est le seul traitement validé de la fatigue en oncologie. Alors qu'il constitue l'un des principaux symptômes chez les patients.

Quelles sont les spécificités des cancers en hématologie ?

Eolia BRISSOT : il faut distinguer les cancers solides qui sont les plus fréquents des cancers hématologiques (les leucémies, les lymphomes, le myélome multiple...), plus rares. Il a été prouvé, par plusieurs études, que le sport avait un intérêt bénéfique sur la survie des patients pour certaines tumeurs. En revanche, en hématologie, d'un point de vue médical, il n'y a encore que très peu de données sur l'impact de l'activité physique sur le devenir du patient atteint d'un cancer du sang ou des ganglions. Nous savons que le sport stimule l'immunité et que garder un bon état général est primordial pour pouvoir administrer les traitements de chimiothérapie ou immunothérapie en temps et en heure.

Quelles sont les conséquences des traitements pour le patient ?

E. B. : Les traitements et l'alitement peuvent générer des conséquences physiques, mais aussi psychologiques : perte de masse musculaire, arthralgies, altération du sommeil, fatigue, anxiété, stress, détérioration de l'image du corps et de l'estime de soi, isolement, etc. Du jour au

lendemain, tout s'arrête. Les patients sont constamment examinés, et c'est à ce moment qu'il est nécessaire d'être actif et pas juste spectateur des lourds traitements qu'ils subissent.

Comment se passe l'annonce du diagnostic ?

E. B. : Quand on annonce le diagnostic de cancer du sang à un patient, la nouvelle tombe comme un couperet. Je dirais qu'il faut à peu près deux semaines pour qu'il réalise ce qui lui arrive. Une fois lancé dans le traitement, il comprend alors qu'il n'y a pas d'autre choix que de passer par les traitements.

Parmi les conséquences du cancer dont on parle peu, il y a aussi la précarité qu'elle peut engendrer.

E. B. : L'arrêt de travail d'un an peut s'avérer très difficile pour les travailleurs indépendants qui n'ont plus de revenus. C'est la double peine ! Nous avons deux assistantes sociales formidables qui font de leur mieux pour que le patient ne finisse pas dans la précarité financière. Nous les aidons à faire une demande de soutien à l'ARC ou à d'autres associations pour traverser cette période difficile.



Séance avec une patiente et une praticienne en Thérapie Sportive de la CAMI Sport & Cancer en chambre hématologique à l'hôpital Saint-Antoine AP-HP.

DE L'ART DE SOIGNER

Le 15 février dernier, journée internationale contre le cancer de l'enfant, le musée Rodin ouvrait ses portes pour une soirée particulière.



Lecture de poésies
par les enfants au musée Rodin.

C'était une belle soirée hivernale... le musée Rodin présentait les œuvres et poèmes des enfants de l'hôpital Gustave Roussy. Quelques-uns s'étaient déplacés pour l'évènement. Un film d'animation était projeté, ce soir-là, pour retracer cette aventure entre écriture et création artistique.

Gustave Roussy et le musée Rodin, ont proposé aux enfants malades un programme de découverte de l'œuvre du sculpteur Rodin, des ateliers de pratique artistique et d'écriture, animés par des artistes. Ce projet baptisé

« Rodin va à l'hôpital » créé un lien évident entre deux univers, celui de l'art et celui de la maladie.

Pour les enfants de Gustave Roussy, l'expérience fut riche et étonnante. La célèbre statue du penseur de Rodin, installée dans le jardin du musée, s'est mise à leur parler, les enfants ont imaginé des mots. Le penseur s'est mis à avoir des préoccupations très humaines, manger, dormir, rêver...

« La maladie est un moment déstabilisant, les enfants perdent confiance. C'est important de leur donner un espace où ils peuvent s'exprimer, créer et faire de belles choses. Ça les renarcisse et c'est essentiel pour le passage à travers la maladie et l'après-maladie », explique Dominique Valteau-Couanet, chef du département de cancérologie de l'enfant à Gustave Roussy qui était présente ce soir-là.

Ecrire, on le sait bien, libère les pensées enfouies, parfois chaotiques. Des mots qui en disent long sur les rêves, l'inventivité des enfants. Dominique Valteau-Couanet, confirme les résultats positifs de ces ateliers. « L'art est aussi important que le soin car il permet sûrement de rester en contact avec son imaginaire, de rêver et de s'échapper d'un réel souvent inacceptable. »

**« LE PENSEUR S'IMAGINE À TRAVERS PLUSIEURS RÊVES
DES RÊVES QUI SEMBLENT INATTEIGNABLES
INATTEIGNABLES LORSQU'IL SE RÉVÈLE
À LA TOMBÉE DE LA NUIT, TOUT LUI SEMBLE FAISABLE.
LE PENSEUR PENSE À UN MONDE PLEIN D'ESPOIR
SANS RAVAGES ET SANS GUERRE
OÙ TOUT SEMBLERAIT HARMONIEUX, PAISIBLE,
JUSQU'AU SOIR. »**

ARTHUR

**« COMME UN ARBRE
LE GÉANT SE LÈVE VERS LE CIEL
ARRÊTÉ DANS SA COURSE PAR LE PLAFOND DU MUSÉE
COMME UNE TULIPE
LE CYGNE S'ÉLANCE DANS L'AIR FRAIS ET DOUX
IL DÉPLOIE SES AILES GRACIEUSES,
SE DIRIGE VERS LA TERRE FRAÎCHE
SUR UN TAPIS DE NEIGE, BLANC SUR BLANC
JE REGARDE LA TULIPE JAUNE VIF SUR UN BLANC NACRÉ
LORSQUE SOUDAIN LE CYGNE ÉTALE SES GRANDES AILES
SUR LE TAPIS BLANC. »**

LILA

COLLOQUE CANCER@WORK : CONCILIER MALADIE ET TRAVAIL

Cancer@Work, fondé par Anne-Sophie Tuszyński, est un réseau d'entreprises engagées pour concilier maladie et travail. Le colloque annuel de cette association a réuni, le 6 février dernier à Paris, des dirigeants d'entreprises, des professionnels de santé et des Ressources Humaines autour du thème « Maladie et Travail : agir ensemble, plus vite, plus loin, plus fort ! Ce fut l'occasion de lancer un nouvel outil : le label Cancer@Work, en partenariat avec trois entreprises, AXA, Malakoff Médéric Humanis et Roche. Ce label permettra aux entreprises de mesurer les progrès de leurs actions et de valoriser leurs bonnes pratiques.

Philippe Dejardin, directeur-adjoint chargé des projets santé du groupe Malakoff Médéric Humanis et médecin, était présent au colloque. Il souligne l'importance de la sensibilisation en entreprise sur le cancer et l'implication des dirigeants pour porter haut le message. Avoir la

bonne attitude, accompagner le retour à l'emploi, trouver les mots justes...Il met en garde contre l'emploi abusif de certains mots. « Je n'aime pas le terme de chronicité qui implique l'idée de récidence. Il y a des mots qui font peur... Tous n'ont pas la même capacité d'entendre certains messages. Cela peut entraîner chez la personne l'envie de ne plus avoir envie de se battre », a-t-il dit.

Alors qu'aujourd'hui, beaucoup de personnes veulent travailler pendant ou après la maladie, les efforts doivent tendre vers une meilleure information des dispositifs.

« Nous avons un taux de rémission qui progresse notamment avec la pratique d'activités physiques pendant la phase de traitement », se félicite Philippe Dejardin. Une situation qui tend à modifier la vision de la personne malade en entreprise qui n'est plus contrainte de s'arrêter de travailler.

QUAND CRÉER FAIT DU BIEN

Valérie Cruysmans est une artiste belge qui, parallèlement à sa carrière artistique, anime des ateliers d'art-thérapie à la clinique Saint-Jean à Bruxelles et dans son propre atelier.

Après une formation à l'INECAT, école parisienne d'art-thérapie, Valérie Cruysmans a décidé d'animer des ateliers d'art-thérapie à la clinique Saint-Jean à Bruxelles et dans son propre atelier. Elle accompagne, avec une grande écoute, des personnes en difficulté et touchées par la maladie. L'art-thérapie est de plus en plus utilisée dans les

hôpitaux et cliniques, permettant aux personnes malades d'exprimer leur souffrance autrement que par les mots et de s'en libérer.

Valérie Cruysmans accueille à la clinique, tous les quinze jours, un petit groupe de patients pour des séances de 2 heures. Elle utilise comme médium la peinture, le dessin, le collage, la terre et le fusain. L'important en art-thérapie, dit-elle, est de laisser venir ce qui se présente sans se préoccuper de ce qui est beau et de ce qui ne l'est pas. « En ce sens, il faut se déconditionner, car on nous a appris qu'il fallait faire du beau depuis notre plus jeune âge. »

L'artiste peut proposer au patient de peindre les yeux fermés et de travailler avec la main la moins éduquée, ou sur un format inhabituel. Certains n'y arrivent pas. Les résistances sont parfois à trouver dans l'éducation et l'apprentissage qui bloquent la création.

CE QUE RÉVÈLENT LES ŒUVRES

« En art-thérapie, on n'interprète pas pour permettre aux patients de lâcher prise. Rien ne sort de l'atelier. Je pense à une femme qui avait dessiné un arbre qu'elle comparait à son corps en souffrance. C'est elle qui interprétait, pas moi », explique Valérie. « La personne ne cherche pas à exprimer consciemment certaines émotions ; elles viennent toutes seules. La production peut renvoyer à quelque chose de fort à la personne, d'intime. »

Parfois, le patient ressent un besoin simplement de créer pour s'évader, d'accéder à l'imaginaire.

« Quand je présente l'atelier aux médecins et aux infirmiers, j'explique que, dès que la personne rentre dans l'atelier, elle devient artiste et oublie qu'elle est malade », dit-elle. Après un cancer, le patient peut changer radicalement. L'art-thérapie vient accompagner cette transformation. Elle peut permettre au patient de voir ce qui n'allait pas dans sa vie et de l'exprimer via la matière.

UNE RELATION DE PERSONNE À PERSONNE

La relation entre l'art-thérapeute et le patient est fondamentale. Valérie Cruysmans sait être proche du patient tout en gardant une distance. A son écoute, elle adapte le travail à l'état du patient, en fonction de son état général, de ses besoins... Elle accompagne aussi des personnes en fin de vie et rappelle que l'art-thérapie peut être une aide précieuse, pour les patients en soins palliatifs.

Enfin, Valérie Cruysmans fait un lien avec « l'art brut ». Ce mouvement artistique que le peintre Jean Dubuffet avait inventé, en son temps, pour désigner des créateurs hors norme, autodidactes et libres dans leur création. Un art à l'état brut, éminemment authentique et sans vernis social.

En dehors de sa finalité thérapeutique, cette discipline, peut aussi être l'occasion d'explorer des talents artistiques cachés et de se libérer des contraintes sociales et psychologiques.



Peinture réalisée par Sarah Higgs.

MUSÉE ART ET MARGES : AUX CONFINS DE L'IMAGINAIRE

Situé au cœur de Bruxelles, le Art et Marges musée est un musée « d'art outsider, d'art brut ». Il expose deux artistes Serge Delaunay et André Robillard, reconnus pour leur œuvre foisonnante et inventive, jusqu'au 9 juin. Serge Delaunay, atteint d'un handicap mental et très en avance sur notre époque, explore les galaxies... Il nous montre à voir par ses écrits et images des bases spatiales et des engins cosmiques... La science-fiction est son quotidien. André Robillard, lui aussi, fabrique des engins spatiaux. Mais ses fusils, à base d'objets de récupération, sont sa marque de fabrique.

Grâce à des galeries et à des musées spécialisés, l'art brut prend, peu à peu, une place sur le marché de l'art. Hier, marginalisé et confidentiel, il tend aujourd'hui à s'institutionnaliser. Que l'on aime ou que l'on ne comprenne pas cette forme d'art, ces créateurs nous confrontent à des émotions archaïques et nous obligent à sortir de notre sphère de confort conventionnelle et normative. A découvrir au plus vite.

Musée Art et Marges, Rue Haute, 314, Bruxelles.



Musée Art et Marges, Bruxelles.

DU CANCER À LA GUÉRISON : UN CHEMIN DE RÉSILIENCE

Atteinte d'un cancer du sein très agressif, il y a deux ans, Sarah Higgs a découvert les bienfaits de l'art-thérapie à la clinique Saint-Jean à Bruxelles. Elle interroge ici le lien entre le processus de création artistique, la maladie et la connaissance de soi.

Comment avez-vous vécu le diagnostic, il y a deux ans ?

Sarah HIGGS : J'étais très en colère. A l'époque je pensais que c'était la fin de mon existence ; je n'avais que 48 ans. Et puis, je menais une vie saine, je me nourrissais bien, ne buvais pas d'alcool et faisais du sport. Je me suis demandé alors pourquoi cela m'arrivait. Une personne de mon entourage est allée jusqu'à me dire que j'avais un cancer parce que je n'étais pas assez positive !

Quel a été le grand enseignement de cette épreuve ?

S. H. : Je voudrais insister sur cet aspect car j'ai découvert à cette période que mon compagnon n'était pas l'homme que je croyais. Quand on tombe malade, on découvre qui vous aime vraiment. Au début, mon compagnon était présent et puis, peu à peu, il est devenu agressif. C'est grâce à l'art-thérapie que j'ai pu exprimer ce que je vivais chez moi, sans m'en rendre compte.

Vous utilisez la création comme un outil de connaissance de soi ?

S. H. : Oui, en art-thérapie c'est au patient d'interpréter ce qu'il fait. J'ai fait ma première création en peignant sur une plaque. En imprimant sur du papier, cela a donné un résultat étonnant. Des formes apparaissent auxquelles on ne s'attend pas. J'ai vu une machine à laver, des tiroirs, tout cela raisonnait en moi. Mon compagnon me faisait beaucoup de reproches à la maison et c'est ce qui s'est révélé dans mes créations. J'ai pu ensuite comprendre que j'avais été manipulée et je l'ai quitté.



Sarah Higgs, à droite et Valérie Cruysmans, à gauche.

Les émotions font partie du processus de création.

S. H. : Oui. J'ai fait un autoportrait où j'exprimais une grande colère. Mon visage était très rouge et je criais. Mais parfois, c'est dans le calme que l'on crée. On passe par des phases entre méditation et libre expression.

L'art-thérapie c'est important dans votre vie aujourd'hui ?

S. H. : J'y ai trouvé un espace en totale sécurité où je peux exprimer des émotions difficiles avec des personnes bienveillantes. On ne nous impose rien, et surtout pas quelque chose qui soit beau. Créer, c'est se concentrer sur autre chose que la maladie ! Ça m'a aidée à traverser la dépression et la fatigue liées à mes traitements. On explore les émotions négatives qu'on a parfois peur d'explorer pendant la maladie.

Quelles sont les ressources dont vous disposez maintenant pour vous ressourcer ?

S. H. : J'écoute mon corps, je me repose si je suis fatiguée. Je suis un régime adapté sans oublier la

pratique du sport régulièrement et surtout je ne me mets pas la pression. Ma priorité c'est de penser à mon bien-être. J'accorde moins d'importance aux petites choses du quotidien, au passé et au futur. À présent que je vis seule, je me recentre sur mes amis et ma famille qui sont devenus beaucoup plus importants.

Que vous ont apporté les contacts avec les autres patients dans l'atelier de la clinique ?

S. H. : On réalise que l'on n'est pas seule. J'ai vu des personnes qui souffraient beaucoup plus que moi. Cela aide à relativiser.

Sur le plan professionnel, où en êtes-vous ?

S. H. : Je suis en période de réflexion. Au fond de moi, il y a la peur de retourner dans une vie qui m'a rendue malade. J'ai travaillé dans une librairie britannique pendant 25 ans. Et j'y retourne de temps en temps pour ne pas couper le lien. Je n'ai pas encore repris mon travail. J'ai besoin de temps...

Qu'est-ce qui est important aujourd'hui ?

S. H. : J'ai la chance d'avoir survécu, contrairement à d'autres... Je veux profiter de choses simples de la vie, faire du sport, marcher dans la nature. Ne plus considérer les problèmes avec gravité et mettre moins de pression sur moi.



Œuvre de Sarah Higgs.

À LIRE

« **Combattante** », d'Isabelle Guyomarch
Ce livre est le témoignage d'une femme chef d'entreprise qui se met à nu pour lever les tabous qui pèsent sur les femmes dans leur féminité, leur sexualité et leur vie professionnelle lorsqu'elles sont touchées dans leur chair par le cancer. Sans fard, elle raconte comment la maladie a bouleversé sa vie.

Edition du Cherche Midi. 17 €

Combattante



VAINCRE LES TABOUS
DES CANCERS FEMININS

CANCER & EMPLOI : SOCIÉTÉ GÉNÉRALE SE MOBILISE

En 2018, Société Générale signait la charte « Cancer et Emploi » de l'Institut National du Cancer (INCA). S'en est suivi un plan d'action visant au maintien dans l'emploi des personnes atteintes d'un cancer ou de maladie chronique.

Entretien avec Marie Langlade, directrice de la Responsabilité Sociale au Travail du Groupe.



Marie Langlade.

Vous avez signé la charte de l'INCA en 2018. Quel en était l'objectif ?

Marie LANGLADE : Pour Société Générale, l'accompagnement des collaborateurs qui font face à une maladie chronique, s'inscrit dans la politique d'inclusion et de diversité du Groupe et représente un enjeu de performance durable. Mieux faire connaître les dispositifs existants au sein de l'entreprise et sensibiliser les différents acteurs contribuent à faciliter leur maintien dans l'emploi et leur retour à l'emploi. Au travers de la signature de la Charte, nous

ou peu compréhensibles. C'est pourquoi, nous avons décidé de rédiger un guide pratique pour centraliser ces informations et les communiquer auprès des salariés souvent très démunis dans ce moment de fragilité.

Quelles sont les thématiques traitées dans le guide ?

M. L. : Nous avons essayé de simplifier au mieux ce qui allait se passer pour les personnes en arrêt maladie. Que ce soit sur le plan de la paie, de la mutuelle, de l'invalidité et la prévoyance et le mi-temps thérapeutique. Nous avons expliqué le rôle du management et des RH. Nous avons identifié des référents sur le sujet, à savoir deux infirmières de santé au travail et deux médecins du travail.

Gardez-vous un lien avec les salariés pendant leur arrêt de travail ?

M. L. : Si le collaborateur le souhaite, il peut rester en contact avec l'entreprise grâce à des dispositifs à distance et être informé sur ce qui se passe dans l'entreprise. Il y a un risque de marginalisation pendant cette période de fragilité et tout notre travail est de prévenir la désinsertion professionnelle.

Avez-vous constaté un besoin d'informations concernant la maladie en entreprise ?

M. L. : Oui, on s'est aperçu que les dispositifs d'aide pour les personnes concernées par la maladie étaient souvent méconnus

PUBLI-INFO

TÉMOIGNAGE « VOIR LA PERSONNE MALADE COMME UN MEMBRE À PART ENTIÈRE DE L'ÉQUIPE »

Vinciane Debrosse, 49 ans, travaille dans un centre IT à Société Générale. Elle témoigne de son cancer qui l'a contrainte à s'arrêter neuf mois avant de reprendre son activité professionnelle à mi-temps.



Vinciane Debrosse.

Quelles ont été les démarches d'accompagnement à votre retour ?

Vinciane DEBROSSE : A mon retour, j'ai rencontré la RH, l'assistante sociale et le médecin du travail. Tous les conseils allaient dans le même sens, cela m'a beaucoup aidée : prendre soin de soi, reprendre à mi-temps, s'écouter... Mes responsables étaient aussi

réellement à l'écoute. Quand j'ai repris un poste à 50%, début 2015, je venais juste d'apprendre ma rechute, mes cheveux avaient repoussé et je repartais pour une série de traitements associés de nouveau à une perte de cheveux. Cependant, j'avais besoin de reprendre

mon activité professionnelle afin de reprendre ma place dans la société active et aussi de ne plus rester entre quatre murs à focaliser sur ma maladie : « le travail c'est la santé ». J'ai fait une demande RQTH, en 2016, car je suis toujours malade aujourd'hui et sous traitement de chimiothérapie.

Comment avez-vous vécu la maladie dans l'entreprise ? Est-ce plus facile aujourd'hui d'en parler ?

V. D. : Mon patron m'a toujours fait confiance. C'est un énorme signe de reconnaissance pour moi : Il appréhende ma maladie avec beaucoup de délicatesse. A chacune de nos réunions hebdomadaires en tête à tête, il démarre en me demandant comment je vais. Il ne m'a jamais traitée

comme une personne malade au sein du département. C'est ce que j'attends.

Forte de votre expérience, que conseillez-vous pour améliorer la prise en charge des salariés malades ?

V. D. : J'ai de la gratitude pour tous ceux qui m'ont aidée et accompagnée au sein de Société Générale. Le plus important est de voir la personne malade comme une personne avant tout. Comme une force de production au service de l'entreprise, une opportunité et pas un problème. Il faut voir la personne malade comme un membre à part entière de l'équipe.

SNCF LANCE SON PREMIER CHALLENGE « INITIATIVES HANDICAP »

La Mission Handicap & Emploi SNCF a lancé en novembre dernier, un challenge « Initiatives handicap » au niveau national, une première dans l'entreprise. Claire-Lise Bae, responsable de la mission Handicap & Emploi en explique les enjeux.



Claire-Lise Bae.

Dans quel contexte a été créé ce challenge ?

Claire-lise BAE : Il y a un peu plus de 6600 salariés en situation de handicap dans l'entreprise, et cela concerne directement ou indirectement 50 000 personnes au quotidien si l'on prend en compte le collectif de travail. Nous voulions donner à voir les

initiatives positives qui existent dans l'entreprise. Les belles histoires sont souvent cachées, nous voulions les mettre en lumière, et inspirer. Ce challenge permet également de rappeler toute la palette des dispositifs mobilisables via l'accord collectif en faveur des travailleurs handicapés. Notre réseau de 40 correspondants est là pour conseiller et les mettre en œuvre.

Comment s'est déroulée l'opération ?

C.-L. B. : Elle a été lancée pendant la semaine du handicap en novembre 2018. Les salariés avaient deux mois pour déposer leur action. Les contributions pouvaient être de différentes nature : liées soit au recrutement, soit à l'intégration de collaborateurs en situation de handicap, au maintien dans l'emploi ou enfin à la promotion de l'accessibilité (notamment

numérique). Sur les 196 actions proposées, 7 ont au final été désignées lauréates. Les prix ont été remis le 10 avril dernier en présence des représentants de la direction de l'entreprise.

Quel est pour vous l'atout majeur du challenge ?

C.-L. B. : C'est l'occasion de réaffirmer que le handicap ne doit pas être une entrave ni à l'exercice de son métier, ni au déroulement de carrière, ni à la formation ou à l'évolution professionnelle. En toutes circonstances, ce sont les compétences qui doivent primer pour guider les décisions, non les limites supposées du handicap. Les managers des actions récompensées par ce challenge l'ont d'ailleurs très bien compris. Leurs actions sont exemplaires d'une démarche inclusive que l'on souhaite généraliser dans l'entreprise.

PUBLI-INFO

TÉMOIGNAGE

SANDRINE BARBIER, MANAGER DE PROXIMITÉ AU PÔLE APPUI PRODUCTION DISTRIBUTION, SNCF À SAINT-PIERRE-DES-CORPS

Sandrine Barbier est à l'initiative de l'action du tutoriel Vidéo en langue des signes. « En septembre dernier, nous avons proposé une innovation pour répondre à un besoin que j'avais constaté dans mon équipe qui est chargée d'approvisionner les salariés du site en matériel et en vêtements de travail. Entre les peintres, sourds et malentendants, et les magasiniers, la communication était difficile et occasionnait du stress. En effet, les magasiniers ne comprenaient pas toujours ce que demandaient les agents sourds. Ils étaient gênés de faire sans cesse répéter. A force, cela entraînait un malaise mutuel, et un retard dans la distribution des outillages. Je ne voulais pas que la situation dérape relationnellement.

Alors, en septembre dernier, nous avons décidé de faire un tutoriel en langue des signes, grâce à de



Sandrine Barbier, entourée de son équipe.

courtes vidéos sur un smartphone. Chacune illustrant un mot utile pour améliorer la communication (mots de politesse, mots désignant les outillages ou les vêtements précis). On alimente le tutoriel de nouveaux mots au fur et à mesure. Je suis très fière pour les peintres et pour les magasiniers qui s'initient à la langue des signes. Grâce à ce tutoriel, la distribution est plus rapide et nous avons une meilleure qualité au travail. C'est mieux pour tout le monde ! Car pour une fois, c'est nous qui allons vers les salariés handicapés. »

LES SEPT ACTIONS LAURÉATES SÉLECTIONNÉES PAR LE JURY

- Intégration d'une personne trisomique comme Assistante d'un cabinet médical – SNCF
- Création d'un établi adapté dans un atelier Matériel Eurostar – SNCF Mobilités
- Sensibilisation d'une équipe au travail avec un collègue trisomique – SNCF
- Adaptation d'un exosquelette de soutien lombaire aux contraintes des métiers industriels du Matériel – SNCF Mobilités
- Intégration d'un informaticien autiste Asperger – e-SNCF
- Embauche et intégration d'un ingénieur autiste Asperger – SNCF Réseau
- Création d'un tutoriel vidéo en langues des signes – SNCF Mobilités

OASIS HANDICAP : UN DISPOSITIF TREMPLIN VERS LES MÉTIERS DU SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

OETH* et Unaforis proposent un dispositif innovant pour faciliter l'embauche de travailleurs handicapés, notamment de personnes en reconversion, dans les métiers du social et du médico-social.



Stéphane Vergnon.

Dominique Chadelle, adjointe de direction du foyer Bon Pasteur en Gironde, a accueilli plusieurs stagiaires. Elle reconnaît les vertus du dispositif, tant sur le plan de l'orientation que sur le plan de l'insertion.

Le programme allie 210 heures de formation théorique et 210 heures de stages professionnels. Il permet de valider les compétences des candidats pour entamer une formation qualifiante et obtenir un diplôme professionnel. La palette des métiers est large : éducateur spécialisé, assistant familial, moniteur éducateur, agent veilleur de nuit, accompagnant éducatif et social, animateur, aide-soignant, secrétaire, maîtresse de maison...

« Les personnes en reconversion, du fait de leur

handicap, portent un regard bienveillant sur les personnes en situation de handicap qui rejaillit sur tout le monde », explique-t-elle.

UN DISPOSITIF DE LA SECONDE CHANCE

Stéphane Vergnon a suivi le dispositif OASIS HANDICAP. Son parcours professionnel a été interrompu à trente-huit ans, à la suite d'un accident de travail. Diagnostiqué inapte à la reprise du travail, il a fait une demande de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé. Après plusieurs années sans solution de reconversion, il reconnaît avoir eu la chance de découvrir le dispositif. Une fois celui-ci terminé, il prépare un concours et débute un contrat de professionnalisation d'accompagnant éducatif et social.

« J'ai trouvé ma voie. Le fait d'accompagner des personnes en situation de handicap, qui ont besoin de nous au quotidien, est important

pour moi. Le contact avec ce milieu a été facile. Il faut dire que mon grand-père était paraplégique et cela m'a sensibilisé. Ce n'était pas facile de retourner à l'école à 40 ans et de se remettre à apprendre. Mais je voudrais dire à tous ceux qui ont peur de ne pas avoir le niveau suffisant que ce dispositif peut leur ouvrir des portes sur le social ! La formation chez ADES formation de Marmande et le stage au foyer du Bon Pasteur ont confirmé que les métiers du médico-social étaient faits pour moi », conclut Stéphane Vergnon.

Contact : www.oeth.org

* OETH est l'accord handicap agréé du secteur sanitaire, social et médico-social privé non lucratif.

Il concerne les établissements adhérents Fehap, Nexem, Croix-Rouge française.

PARIS POUR L'EMPLOI DES JEUNES INNOVE AU PARIS VILLETTE EVENT CENTER



Mur d'escalade au salon Paris pour l'emploi des jeunes.

Pour sa 7^e édition au Paris Villette Event Center, PARIS POUR L'EMPLOI DES JEUNES innovait en février dernier. Les jeunes candidats ont participé à des activités sportives mettant en avant leurs compétences. (Boxe, mur d'escalade...) Carrefours pour l'Emploi propose aux recruteurs et aux candidats de se rencontrer autour du sport et souhaite ainsi promouvoir une nouvelle dimension au recrutement. « Nous souhaitons apporter une nouvelle dimension à l'accompagnement des candidats, à travers une activité plus ludique et universelle qu'est le sport. » explique Michel Lefèvre, directeur général de Carrefours pour l'Emploi. Le challenge est double pour Carrefours pour l'Emploi qui souhaite avec ces activités montrer, d'un côté aux em-

ployeurs comment trouver leurs futurs collaborateurs autrement, de l'autre, montrer aux candidats qu'il n'y a pas que les compétences sur un CV pour décrocher un emploi.

MODIFICATION DE L'OBLIGATION D'EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPES

Ce qui changera pour les entreprises en 2020.

- Tout travailleur handicapé, quel que soit son contrat de travail (CDI, CDD, intérimaire, stage, période de mise en situation en milieu professionnel) sera comptabilisé au prorata de son temps de travail.
- Les contrats de sous-traitance avec des Entreprises adaptées (EA), des Etablissements et service d'aide par le travail (ESAT) et/ou Travailleurs Handicapés (TIH) ne seront plus comptabilisés dans le taux d'emploi de 6 %. Ils donneront droit, en revanche, à des déductions sur la contribution financière.
- Les accords agréés d'entreprise auront une durée maximale de 6 ans (3 ans renouvelables une fois).
- Les entreprises de plus de 250 salariés et plus devront désigner un référent handicap.

Contactez l'Agefiph
au 0800 11 10 09
www.agefiph.fr/entreprise



DIVERSIDÉES SENSIBILISE

L'agence de communication Diversidées propose des ateliers de sensibilisation au handicap, sous forme de jeux. Ainsi que des formations opérationnelles et didactiques pour recruter des personnes en situation de handicap, manager la différence...

Contact : diversidees.com

Tous les talents s'accordent chez nous

Notre avenir se prépare avec les potentiels d'aujourd'hui



Crédit photo : iStock - RichVintage

SIACI SAINT HONORE, un leader du conseil et du courtage en assurance de biens et de personnes, mise sur la diversité des talents pour concevoir et développer des solutions sur mesure pour ses clients grandes entreprises, ETI et PME. Le Groupe les accompagne pour manager leurs risques en IARD, Transport et pour piloter des politiques ambitieuses en matière d'épargne/retraite, de rémunération et de mobilité à l'international pour leurs collaborateurs. Il compte aujourd'hui plus de 2 500 collaborateurs à travers le monde, assure 2,5 millions de personnes en France et à l'international et réalise un chiffre d'affaires de plus de 350 millions d'euros en 2017.

Faites nous connaître votre talent sur candidat@drhs2h.com

SALON HANDICAP EMPLOI & ACHATS RESPONSABLES

28 MAI 2019 PALAIS DES CONGRÈS PARIS

Le rendez-vous des **entreprises inclusives**
et des **innovations sociales**

Inspirez le quotidien
et rendez la **société plus responsable.**

Soyez, vous aussi partie prenante du
rendez-vous national du Handicap en entreprise

Rejoignez-nous au salon pour :

- **Sensibiliser, informer et former** les professionnels en entreprise
- **Décrypter** les évolutions réglementaires du handicap en entreprise
- **Networker** avec près de 4000 participants et 500 experts
- **Communiquer** sur vos actions et vos engagements

salonhandicap.com

ATIMIC AU COEUR DE L'INCLUSIVITE

Atimic est une entreprise adaptée* spécialisée dans les services en ingénierie informatique.

Entretien avec Valérie Jouët, sa fondatrice et directrice générale.



Valérie Jouët.

Quelle est la spécificité de votre entreprise ?

Valérie Jouët : Nous sommes une entreprise adaptée et entreprise de service du numérique (ESN) qui compte 70 collaborateurs dans l'informatique. Il n'existe pas beaucoup d'entreprises adaptées dans ce secteur avec une telle couverture nationale. Nos 6 agences facilitent une proximité avec nos clients.

Vous proposez un nouveau dispositif facilitant l'insertion d'un candidat éloigné de l'emploi. A qui s'adresse-t-il ?

V.J. : Le contrat à durée déterminée Tremplin (CDD Tremplin) est ouvert aux personnes en situation de handicap, répondant à certaines conditions d'éligibilité (chômage de longue durée, bénéficiaires des minima sociaux, stagiaires de CRP etc...) et rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle particulières. Le contrat ne peut pas excéder 24 mois. Ce CDD Tremplin permet aux entreprises adaptées de compléter la formation, d'accompagner la personne et de lui donner une expérience professionnelle avant qu'elle ne rejoigne l'entreprise classique. C'est un dispositif mis en place fin 2018 et réservé aux entreprises adaptées ayant obtenu un agrément complémentaire.

Vous êtes à la recherche d'entreprises intéressées par ce dispositif ?

V.J. : Certains de nos clients ont déjà manifesté leur intérêt, mais pour donner davantage d'ampleur à la démarche, nous souhaitons multiplier

les partenariats. Les clients intéressés doivent définir les profils et les compétences dont ils auront besoin dans les mois à venir et travailler avec nous pour préparer les salariés à leurs métiers. Des phases d'inclusion chez le futur employeur peuvent être prévues et des tâches peuvent être confiées pour réalisation au sein de l'EA.

Dans l'entreprise, quelles sont les personnes directement impliquées par ce dispositif ?

V.J. : Ce sont les personnes concernées par les achats responsables, ou par la mission handicap. Ce dispositif est très intéressant d'autant plus qu'il permet aux entreprises in fine de recruter, après une période probante de test. Il n'y a aucun engagement pour l'entreprise.

Quelles seraient vos suggestions pour accroître la visibilité des entreprises adaptées ?

V.J. : Dans les entreprises, il faut inciter les donneurs d'ordre à communiquer et à partager leur expérience auprès de leurs collègues. Sur le plan de la visibilité, nous participons, depuis le début, au salon Handicap des Echos. C'est un lieu idéal pour rencontrer des prospects que l'on n'aurait pas pu identifier, mais aussi retrouver nos clients.

Contact : www.atimic.fr

*Une entreprise adaptée est une entreprise à part entière du marché du travail qui emploie durablement au minimum 55% de salariés en situation de handicap dans l'effectif de production.

HANDIRÉSEAU MET À L'HONNEUR LES FEMMES DU SECTEUR ADAPTÉ

La cinquième édition des Trophées Femmes en EA, organisée par Handiréseau a réuni salariés, dirigeants, acheteurs, responsables de mission handicap et RSE au ministère de l'Économie et des Finances, le 5 mars dernier. A cette occasion, Brigitte Macron est venue remettre le Prix du Public à Mélanie Mendel. Un prix qui vient saluer le travail de la jeune femme employée de l'EA AFB France. Mélanie Mendel explique que : « C'est dans cette entreprise que j'ai accepté mon handicap ce qui n'était pas le cas avant. Quand j'ai compris que ma maladie n'était pas une faiblesse mais une fragilité, alors j'ai commencé à me respecter ». Elle ajoute : « Quand je suis venue à Paris pour la cérémonie des Trophées, et que Brigitte Macron me l'a remis, j'ai failli tomber dans les pommes ! »

→ LES LAURÉATES DES TROPHÉES 2019

► Virginie NEBRA

E.A. : HANDISHARE - Client : Sanofi -

► Sophie DROUVROY

E.A. : Numerik-ea - Client : Simplon.co

► Rachel OBERWEIS

E.A. : APF Entreprise 57 - Client : Elior

► Chloé KHALEDI

E.A. : DSI - Client : BNP Paribas

► Farhaana NAZEER

E.A. : SCOP NEA - Client : Société Générale

► Sarah LEVASSEUR

E.A. : Bbird - Client : Malakoff Mederic

► Elodie RASTELLO

E.A. : SCOP NEA - Client : La Poste

► Florence SIMON GAULTIER

E.A. : ANR Services - Client : Banque Populaire Val de France

► Mélanie MENDEL

E.A. : AFB France - Client : Conseil Départemental de Haute-Savoie



Mélanie Mendel reçoit le prix Grand Public de Brigitte Macron au Ministère de l'Économie et des Finances.

SALON HANDICAP, EMPLOI ET ACHATS RESPONSABLES : UN RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE

Pour sa quatrième édition, le Salon Handicap, Emploi et Achats Responsables réunira, le 28 mai prochain, au Palais des Congrès de Paris, près de 4 000 décideurs.

Dans un contexte réglementaire en pleine mutation, les entreprises sont conscientes de leur rôle dans l'inclusion et se mobilisent de plus en plus.

Cette journée est l'occasion d'échanger, de partager les expériences entre pairs et de nourrir le débat sur les enjeux du handicap en milieu professionnel. Et de présenter l'offre du secteur protégé et adapté avec 150 exposants du secteur.

Xavier Kergall, directeur général Les Echos Solutions rappelle l'objectif du salon : « Avec ce rendez-vous, notre ambition est de favoriser l'emploi direct des personnes en situation de handicap. Parce que le handicap nous concerne ou nous concernera tous dans nos parcours de vie, il est aujourd'hui essentiel de pouvoir accompagner tous les décideurs dans l'appréhension de cet enjeu ».

Le Salon Handicap, Emploi et Achats Responsables s'adresse à tous les acteurs de l'entreprise (PDG DG, DRH, manager, directeur des achats, responsable de mission handicap) et du secteur protégé et adapté.

Au travers de conférences et d'ateliers, les visiteurs pourront se former, innover et ainsi trouver des réponses et des solutions pour accompagner leur politique handicap. Parmi les assemblées plénières proposées, un débat réunira Axel Kahn, médecin généticien et président de Fondation internationale pour la recherche sur le handicap et Christian Streiff, ancien PDG d'Airbus et de PSA. Ces deux personnalités du monde scientifique et économique débattront de l'Éthique et la performance, le couple infernal ! Un thème qui revisite largement la responsabilité sociale de l'entreprise.

Le programme Innovation start up permettra de mettre en lumière quinze start up qui améliorent le quotidien des personnes en situation de handicap. Trois d'entre elles remporteront trois trophées : celui de l'innovation 2019, celui d'Agefiph - Emploi et formation et celui d'APF France Handicap - Pouvoir d'agir.



Edition 2018, Salon Handicap, Emploi et Achats Responsables.

- 4 000 Visiteurs professionnels
- 500 Experts mobilisés
- 70 Conférences, ateliers de : (sensibilisation, emploi, achats responsables)
- 150 EA/ESAT/TIH

Retrouvez tout le programme sur : salonhandicap.com

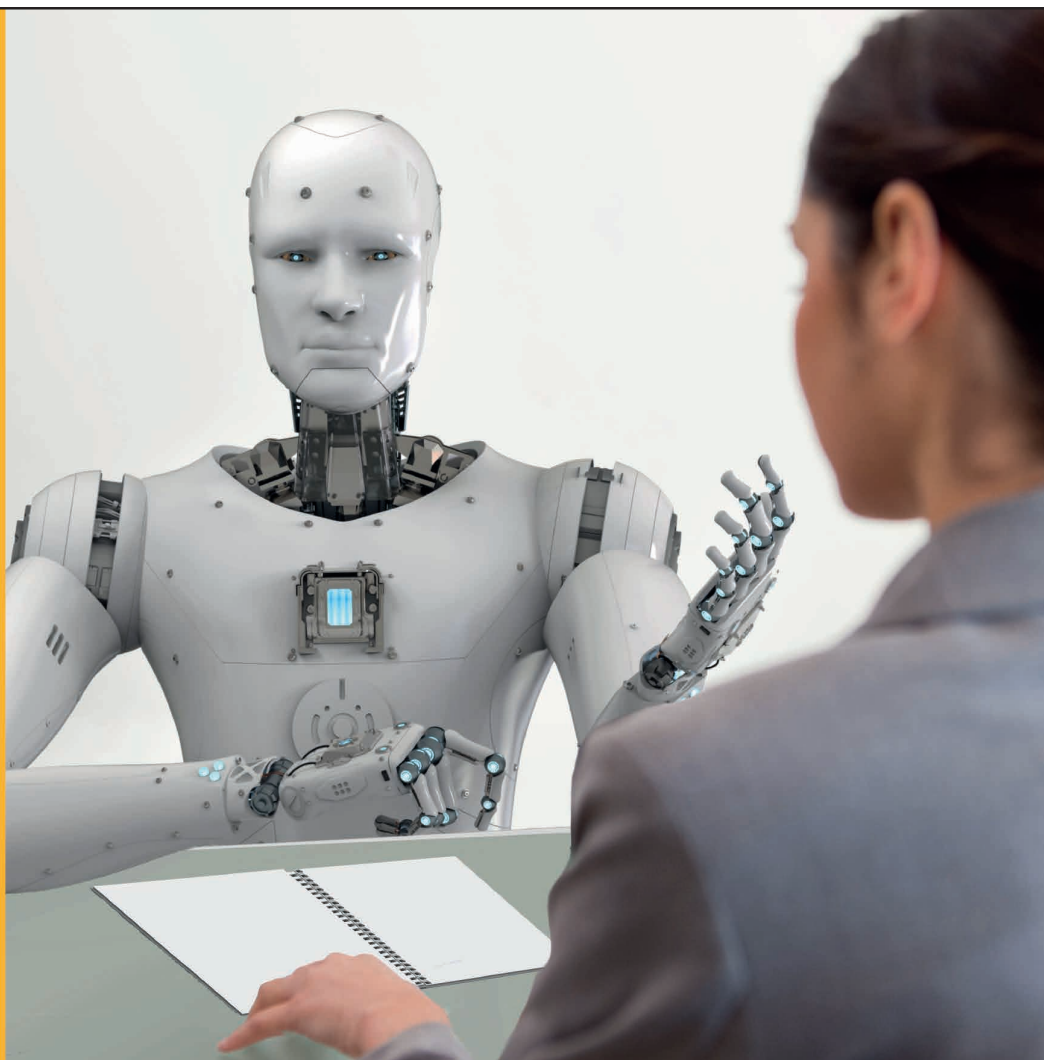
TOUS DIFFÉRENTS TOUS COMPÉTENTS

Modis recrute des talents et favorise leur évolution. Tous nos managers croient en la diversité.

modis



www.modisfrance.fr



DANS UN MONDE QUI CHANGE,
**QUEL QUE SOIT VOTRE HANDICAP,
CE SONT TOUTES VOS COMPÉTENCES
QUI PRIMENT.**



MISSION HANDICAP

Nous mettons tout en œuvre pour que votre intégration au sein de nos équipes soit une réussite.

BNP Paribas recrute. Rejoignez-nous !

Envoyez votre candidature à
missionhandicap@bnpparibas.com



BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change



L'entreprise
a tout à gagner
à voir au-delà du
handicap.



agefiph

ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées

www.activateurdeprogres.fr